— M. Eugène Henri, 26, rue de Barbezieux, soignant chez M. Mathieu-Bonnet, Boulevard Gambetta, n'est fut un effort aux reins en soulevant un bâti de cardé.

— M. Franchois Georges, 15 ans, rue Danbenton, 172, travaillant chez M. Cavrois Mahieu rue Chanzy, s'est foulé le poignet gauche en soulevant un panier de bobines.

Est-ce un infanticide ?

Le commissaire du 1er arrondissement instruit une affaire assez mystérieuse.

Depuis quelques jours, Mlle Marie-Louise Vamerchaege, âgée de 23 ans, qui habite chez Mme Delys, 21, rue de l'Alma, avait quitté sa place de bonne dans une maison de la rue de la Gare.

Hier matin, la servante de Mme Delys allant à la cour vit Marie Vamerlhaeghe se disposant à jeter dans les cabinets d'aisance quelque chose qu'assurément un journal.

La bonne s'approche, intervint et constatant que le papier enveloppait le corps d'un enfant, s'oppose à son immersion.

Mme Delys fut avertie du fait, la police fut informée et M. Lâché, commissaire de police du premier arrondissement ouvrit aussitôt une enquête.

Questionnée, Marie Vamerlhaeghe a déclaré au magistrat qu'elle ne se croyait pas au terme de sa grossesse, et que dans la nuit, vers 3 heures du matin, prise de douleurs elle s'était levée et qu'aussitôt l'enfant était venu au monde, mort-né, n'ayant eu que le temps de le saisir dans ses jupons.

M. Lâché après avoir pris les déclarations de la fille, la fit transporter en observation à l'Hôtel-Dieu et fit conduire le corps de l'enfant à la Morgue, où M. le docteur Bole, médecin légiste, est venu faire les premières constatations.

Du premier examen médical il semble que l'enfant est né viable, pourtant il n'y a que l'autopsie faite aujourd'hui qui fixera la justice et dira s'il y a infanticide.

Vol d'une montre

Un individu inconnu a volé une montre en argent à M. Vandemeele, cabaretier, angle des rues de Lille et Casimir-Périer.

Arrestation d'une expulsée

Hier, à quatre heures, l'agent de sûreté Triail a arrêté, rue des Champs, Colette Deneves, 52 ans, née à Lendeleede (Belgique), casquetière, demeurant rue des Champs, cour Paulus, n° 1, expulsée de France par arrêté du 23 février 1899.

L'épuration de la rue

La police de sûreté, dans ses tournées nocturnes, épure la rue de la Gare et les rues avoisinantes des prétieuses qui y font le racolage.

C'est ainsi que dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure du matin, demoiselles Clémence Delbergue et Clémence Boudinet ont été ramassées au moment où elles aguichaient les noctambules, rue des Champs.

Un peintre qui se brûle

Hier matin, M. Merckaert Frédéric, âgé de 57 ans, peintre, demeurant, 101, rue de l'Epeule, était occupé à laver la façade d'une maison lorsqu'il reçut dans l'œil droit de l'eau contenant de la potasse, ce qui lui fit une brûlure assez grave.

Un docteur appelé en toute hâte, le fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Vol d'une montre

Moreau Jean-Charles, né à Roubaix le 25 janvier 1868, tisserand, demeurant rue de l'Alma, fort Fraser, 109, a été arrêté pour ivresse, hier matin. De plus, Moreau est inculpé d'avoir volé une montre en or avec chaîne, à Mlle Somerlinck Jeanne, servante, demeurant, 182, rue du Fontenoy.

Outrages à un magistrat

Six Louis, journalier, demeurant à Tourcoing, a été arrêté hier après-midi, pour ivresse et outrages à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions.

Ivresse et rébellion

La police a arrêté Liétard Emile, né à Roubaix le 13 décembre 1865, journalier demeurant à Wattrelos, visite Plats, inculpé d'ivresse et rébellion envers la police. Liétard est, de plus, sous le coup d'une interdiction de séjour.

Arrestation sur mandat d'arrêt

Hier matin vers 10 heures, la police a arrêté, rue de Lille, Arsène Pothier, demeurant rue Decrême, qui est sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré le 9 juin par M. Greisch, faisant fonction de juge d'instruction à Saint-Quentin, sous l'inculpation de vol.

Malade dans la rue

Debruyne Léonard, l'individu trouvé malade sur la voie publique, rue de Lannoy, est mort à l'Hôtel-Dieu hier vers 5 heures de l'après-midi.

Encombrement de la voie publique

Hier matin, vers 9 heures, un camion appartenant à M. Zoville, mesnier, par suite de la rupture d'une de ses roues est resté une heure et demie en détresse, avec son chargement de 6000 kilos rue de Lille, en face de la rue du Curoir, obstruant la voie du tramway à vapeur.

Tribunal de simple police

Demain jeudi 28 juin, dernier jeudi du 2e trimestre, il n'y aura pas d'audience au tribunal de simple police.

Institut Sévigné

Mlle Galandat, la nouvelle directrice de l'Institut Sévigné, est arrivée à Roubaix hier vers 6 heures. Un des professeurs de l'école l'attendait à la gare.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX
5, rue du Château, 5

Séances des 23 et 24 Juin 1900

	Versements				
Roubaix, Samedi	62 dep	dont	10	sour.	10.504
Id. Dimanche	16		—	—	20.250
Lannoy —	15		4	—	2.082
Croix —	10		1	—	1.210
Wattrelos —	26		1	—	5.096
Ascq —	5		4	—	600
Totaux . .	178		41		40.450
	Remboursements				
Roubaix, Samedi	61 remboursements				28.076 60
Id. Dimanche	38		—		34.901 20
Lannoy —	12		—		4.002 41
Croix —	3		—		739 54
Wattrelos —	14		—		4.548 57
Ascq —	2		—		212 48
Totaux . .	130				70.080 50

Les opérations pour le mois de juin, sont suivies :

A Roubaix, par MM. L. Watine-Lorthiois, Aug. Pennel, G. Prouvost-Dubar et *Louis Prax* — A Lannoy, par M. Mullier-Duwailly — A Croix, par MM. Al. Masurel et A. Coquette — A Wattrelos, par MM. Ch. Mahillatre et Clément Dubar. — A Ascq, par MM. Louis Verdières et J.-B. Crocq.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 3 à 10 heures et les remboursements seuls les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Avis. — A l'occasion de la Pentecôte, la Caisse sera fermée le Dimanche 3 juin.

Le Caissier,
FREMONT.

Chronique colombophile

Résultats du concours aux Chantilly, organisé par l'Union fédérale et la Fédération colombophilomane réunies chez Foulard, au village, Blanc-Seau.

717 lâchés à 4 heures 30 par L. Leman, conveyeur, bons temps.

1er prix Stoffin 17, 6 p. — 2e Jouanetto 2 p. — 3e Parent 1 p. — 4e Leman A. 3 p. — 5e Pollet 4 p. — 6e Godard 4 p. — 7e Dulat 5 p. — 8e Catteau E. 3 p. — 9e Dupont H. 4 p. — 10e Imbert 5 p. — 11e Lamra A. 3 p. — 12e Vastingham 2 p. — 13e Debouvies 2 p. — 14e Ledez 4 p. — 15e Dubut 3 p. — 16e Martinel A. 2 p. — 17e Lesecq 4 p. — 18e Isebaert 2 p. — 19e Ledez — 20 Dutat 3 p. — 21e Nutte 2 p. — 22e Desplanche 4 p. — 23e Guyot 2 p. — 24e Morel 3 p. — 25e Bauz 3 p. — 26e Decleroq C. 4 p. — 27e Aviz — 28e Nutte 2 p. — 29e Dayart O. 1 p. — 30e Dupat 1 p. — 31e Olivier 4 p. — 32e Dupont J. 2 p. — 33e Noël 2 p. — 34e Kaisenbergs 1 p. — 35e Baert 1 p. — 36e Nutte 1 p. — 37e et 38e Catel 2 p. — 39e Vercin 2 p. — 40e Rose — 41e Desfennes 1 p. — 42e Vandenabelle 2 p. — 43e Loquet 1 p. — 44e Bandelin 1 p. — 45e Debouvels 1 p. — 46e Blanc 2 p. — 47e Letchevre G. — 48e Dupont H. 1 p. — 49e Bandain 1 p. — 50e Rogé 1 p. — 51e Dutailleur 1 p. — 52e Morel 2 p. — 53e Leleu — 54e Guyot 2 p. — 55e Demeulenaere — 56e Demaître — 57e Catel — 58e Petit — 59e Leman E. — 60e Lefebvre D. — 61e Hovez — 62e et 63e Tisnierry — 64e Dupont H. — 65e Poulain — 66e Bandain.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 37-40 avec une vitesse de 1270 mètres et le dernier à 8 heures 49-30 avec une vitesse de 1229 mètres 35 à la minute.

La distribution des prix a eu lieu hier soir à 8 heures.

WATTRELOS

Fête du 14 Juillet. — La société de gymnastique « La Patriote » organise pour le 14 Juillet une fête de nuit qui aura lieu sur la Grande Place.

Les gymnastes exécuteront : série d'ensemble avec fusils, boxe pour les pupilles, poses plastiques, ballet des pustillons par les pupilles, tournoi indien.

CROIX

Interdiction des processions. — Les organisateurs et les curés ayant pris part à la procession organisée dimanche dernier dans la propriété de M. Prouvost Dehan, située rue de Lille, ont été l'objet d'une contravention pour infraction aux arrêtés de la Cour de Cassation, dates du 26 mai 1882 et du 4 mars 1899.

Dans ces arrêtés il est dit : Lorsque les processions ont lieu dans un clos bordé par des voies publiques et des maisons habitées, et que le dit clos étant disposé de façon à ce que les passants puissent voir toutes les phases de la procession, et que de plus, le public étant convoqué à l'avance et que l'entrée du clos lui avait été ouverte, la manifestation, dans ce cas, doit être assimilée à une procession sur la voie publique, donc il y a infraction à la loi.

Un brutal individu. — Hier, vers midi, le garde Gheequtiere, a procédé rue Gambetta à l'arrestation de Declercq Léopold, né en 1863, manœuvre de maçon, demeurant à Croix.

Cet individu a sans motif frappé brutalement à coups de tête et de pied, François Delvenne, âgé de 34 ans, demeurant à Wattrelos. De plus, le garde a dressé une contravention pour ivresse à Delvenne.

Fête nationale du 14 juillet. — Les cabaretiers français qui désirent avoir chez eux des jeux populaires, doivent se faire inscrire à la Mairie.

Il en est de même pour ceux qui veulent participer au lâcher de pigeons.

Les pâtissiers sont priés d'envoyer à la Mairie des échantillons de gâteaux pour les enfants des écoles.

Publication de rôles. — La commission spéciale pour frais de la Chambre de Commerce est mise en recouvrement dès le 10 juin.

Elle comprend 31 articles et s'élève à 613 fr. 70.

Enquête de commodo et incommodo. — Le jeudi 28 juillet, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du matin, il sera procédé à la mairie, à une enquête de commodo et incommodo, à propos d'une demande de M. Georges Lebocqs de Roubaix, pour l'établissement d'un four de briqueterie à air libre, sur le territoire de Croix, au lieu dit : La Beaumont.

Classement des rues. — Par arrêtés préfectoral en date du 20 juin, les rues de l'égalité et Marceau sont classées dans le réseau communal.

WASQUEHAL

Découverte d'un noyé. — Hier matin, vers dix heures, MM. Caulier, ouvrier chez M. Patyn, à Roubaix, et Mathon, cabaretier à Wasquehal, passait le long du canal, lorsqu'à hauteur du pont Dupont, ils aperçurent un cadavre flottant entre deux eaux.

Ils l'amenèrent sur la berge, et ne trouvèrent sur lui qu'une carte d'électeur au nom de Noeq J.-B. Joseph, né en 1848, fileur, demeurant rue du Grand-Chemin, 99, à l'estaminet « Au Repos des Sapeurs-Pompiers », à Roubaix.

Le corps fut ensuite transporté à la morgue de Wasquehal où M. le docteur Butin vint constater le décès. D'après l'examen du praticien, la mort *doit être attribuée à un accident* ou à un suicide. Le corps n'a pas séjourné plus de 7 à 8 heures dans l'eau.

Noeq avait quitté son logement depuis le 24 avril dernier sans laisser d'adresse. C'était un ivrogne endurci.

Construction d'un pont sur la Marque. — Par arrêté préfectoral en date du 18 juin 1900, il sera procédé à la Mairie, du 1er au 17 juillet, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir, à une enquête relativement à la demande faite par la Société anonyme des Etablissements Eycken et Léroy, tendant à être autorisée à établir sur la rivière de la Marque, près de la ferme Tiberghien, lieu dit le Bourg, appartenant à MM. Hannart frères, un pont fixe destiné à relier ses propriétés sises sur les deux rives de ce cours d'eau.

Les personnes qui auraient à réclamer contre la construction en question, sont priées de se présenter au Secrétariat de la Mairie, aux jours et heures sus-indiqués pour y soumettre par écrit, leurs observations, s'il y a lieu. Les pièces ayant trait à cette enquête et à cette demande de construction sont déposées au bureau de la Mairie à la disposition des réclamants qui pourront en prendre communication.

ÉLIXIR SUÉDOIS
(Voir en 4e page)

TOURCOING

Solidarité républicaine — Section de la Croix-Rouge

Les adhérents à la très section de la Solidarité républicaine (Croix-Rouge) qui pourraient disposer de leur temps deux à la matinée de 10 jour sont priés d'assister aux funérailles de M. Bertrand, directeur de l'école de garçons de la Croix-Rouge et membre de la section, qui auront lieu ce matin à 9 h. 1/2.

Réunions de Commissions

La Commission des Fêtes s'est réunie hier soir à six heures 1/2 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Victor Flament, adjoint. La commission a arrêté définitivement le programme des réjouissances de la Fête Nationale du 14 juillet, lequel présente cette année plusieurs changements par rapport aux années précédentes.

Il y a notamment une innovation que nous avons déjà indiquée et consistant à former cette année non un cortège unique des sociétés, mais cinq cortèges différents ayant un quartier comme centre de formation et un itinéraire particulier aboutissant à la place Thiers où il y aurait rassemblement et revue par l'administration municipale et la société des Fêtes.

Le cortège viendrait ensuite jusqu'à l'Hôtel-de-Ville pour le défilé suivi de la dislocation, de la remise des prix et tirage des primes.

La commission de la voirie se réunira aujourd'hui mercredi à 3 heures et s'occupera des questions suivantes :

Pose de six nouvelles bouches d'incendie — Aqueduc rue du Blanc-Seau et suppression de l'effet séparant le nouveau de l'ancien cimetière du Blanc-Seau.

Les Commissions des finances, du gaz et de la voirie se réuniront en commun aujourd'hui à 5 heures.

A l'ordre du jour figurent : l'éclairage au gaz de la rue du Cougo ; demande de subvention pour un service d'omnibus de Roubaix ; nettoyement d'un terrain au Blanc-Seau ; demande de classement des rues Arago et Fenelon.

Les commissions des finances et militaires sont convoquées pour cinq heures et demie en jour, à l'effet de statuer sur les demandes de subsides des sociétés de gymnastique l'Union tourquenoise et la Jeunesse du Blanc-Seau, qui ont pris part au concours fédéral de Paris.

Visite des Commissions d'Hygiène et des Eaux à Nouville

Hier, à trois heures après-midi, les Commissions d'Hygiène et des Eaux présidées par MM. Emile Lecomte et Léon Saisonbien, adjoints, se sont transportés à Neuville pour juger de visu de l'état de la bonne qui traverse le territoire de cette commune et dans laquelle se déversent des eaux industrielles et ménagères de Tourcoing.

On se rappelle qu'il y a quelque temps, M. Phalempin, cultivateur et maire de Neuville-en-Ferrain perdit plusieurs bestiaux du cherbon. Or, il attribue la dite déboulement de la becque qui borde ses pâtures au hameau du pape, la raison de la contamination et il réclame de ce fait de la ville de Tourcoing une indemnité pécuniaire pour la perte de ses bestiaux.

C'est au sujet de cette affaire que les commissions se sont rendues à Neuville. M. le docteur Julien accompagnait les commissions. Des échantillons des eaux de la becque ont été pris.

M. Paul Masset a été chargé d'établir le rapport de cette visite.

Mardi prochain, le rapporteur, M. le docteur Julien et M. Phalempin se rendront à Grimonpont où l'on prélèvera des eaux de l'Espierre qui seront comparées à celles de la becque de Neuville.

Les eaux de l'Espierre contiennent beaucoup plus d'eaux industrielles et notamment d'eaux de peignages.

On en a jamais constaté, paraît-il, de cas de *charbon à la suite du débordement de l'Espierre qui sur son cours longe également des prairies où paissent de nombreux bestiaux.*

Accidents de travail

M. Joseph Pourcelle, 31 ans, mouleur à l'usine Tiberghien frères, a été contusionné au bras droit par la chute d'une pile de chassis en fer. Docteur Bernard a fait les pansements.

— Mlle Léonie Deruick, moulineuse à l'établissement Jules Desurmont, rue de Bradford, a été contusionnée au bras droit en repoussant son ouvrage au bout de son métier. Docteur Bernard, 6 à 7 jours.

Abus de confiance

Sur la plainte déposée par M. Vanderbeken, cabaretier et marchand de tissus, rue du Calvaire, un procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Augustin Lemaire, compositeur, qui a fait argent de quatre cents couteaux de table qui lui avaient été confiés à l'effet de les polir et a dépensé cet argent.

Arrestation

La police a arrêté le nommé Emile Bolley, 36 ans, manœuvre, sans domicile fixe, pour mendicité et vagabondage.

Extradé

La Gendarmerie belge a remis entre les mains de celle de Tourcoing un individu venant de Bruxelles et réclamé par le parquet du Havre pour faux.

VILLE DE TOURCOING
Condition publique des matières textiles

Entrées du 18 au 23 juin 1900

Laines peignées	615.992
Laines filées	125.194
Laines blousses	169.526
Cotons	50.968
Soies	»
Totaux	957.241
Conditionnements	2.117
Titrages	178
Dégraissages	7

Marche à terme 10.250

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

HALLUIN

Un ouvrier tisserand à la main, M. Delobel, 53 ans, travaillant au tissage Paul Lemaître, rue St-Hilaire, s'est affaissé soudain sur son métier, hier vers trois heures.

Tous les soins qu'un prodigua au malheureux furent vains et M. le docteur Mahieu, appelé, ne put que constater le décès.

Le corps du défunt, qui était marié et père de famille a été transporté à son domicile.

Certificat d'études. — Ont obtenu un prix départemental aux examens du certificat d'études primaires : Hosein Jeanne, élève de l'école de centre, *dirigée par M. Bonvard ; Maria Dupres, élève* de l'école dirigée par Mme Robin.

Accident de travail. — Monsieur Milliart Fructueux, âgé de 56 ans, occupé comme veilleur de nuit chez M. Pinson, entrepreneur de travaux publics à Lille, est tombé dans un fil d'eau au Dilsent au rondeau babinoche. Le docteur Chuffart a constaté une blessure au genou gauche et a prescrit un repos de quelques jours.

MOUVAUX

Pour l'œuvre de l'hospice. — Une quête faite chez M. Destombes, au café de la Dîme, à Tourcoing, a produit la somme de 6 fr.

Une personne généreuse a fait don d'une somme de 4 fr. au bénéfice de l'hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

Lundi 25 courant ont eu lieu à Marcq-en-Barœul les funérailles de M. Ducourant, brigadier des douanes en retraite, gérant de la Cité de Mme Serive.

Une délégation de la Société des Douaniers retraités de France et le deuxième des Anciens Militaires accompagnaient le cercueil ; les coins du poêle étaient tenus par quatre employés des douanes en service actif.

Au cimetière, M. Desiré Lainé, président de *La Gâtenne*, a adressé à l'adjoint et au brigadier Ducourant au nom de ses anciens camarades M. Santes et M. Daveine, capitaine des douanes en retraite, M. Bouchez, lieutenant de douanes, plusieurs brigadiers, sous-brigadiers et employés du rayon de Lille ainsi qu'un commis délégué de la Direction de Lille avaient tenu à donner à leur ancien collègue ainsi qu'à sa famille, une marque de leur sympathie en l'accompagnant à sa dernière demeure.

LANNOY

Certificat d'études. — Hier ont eu lieu, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire, les examens du certificat d'études primaires pour les jeunes filles fréquentant les écoles laïques du canton de Lannoy.

Inscrites : 83 — présentes : 80 — admissibles : 71 — définitivement admises : 71.

Ont obtenu les prix départementaux : 1er, Mlle Boulanger Nelly ; 2e, Mlle Taverne Clémence, toutes deux élèves de l'école laïque de Willems.

Ont obtenu la mention de dessin : Mlles Delbois Jeanne et Dennoulet Hélène, d'Asq ; Alfine Foubert, de Bulesnes-Grande ; Marie Baudelin, de Flers-Bruucq ; Ernestine Delerue, de Lycée-Lannoy.

Les épreuves suivantes ont été données aux aspirantes :

Dictée : *Les Livres*

Il faut aimer de bonne heure la lecture. Les bons livres sont des amis en compagnie desquels on gagne toujours. Il faut choisir ses amis et se rendre capables de mettre de bonnes idées dans votre tête et de bons sentiments dans votre cœur.

Les connaissances que vous apprendrez vous seront plus utiles que vous ne le pensez. Un homme instruit, dans quelque état qu'il se trouve, est semblable à un voyageur qui, connaissant parfaitement la route qu'il doit suivre, arrive sûrement au terme qu'il se propose : au lieu qu'un pourrait comparer un ignorant à un aveugle qui ne marche qu'en tâtonnant, qui fait mille faux pas et qui s'égare continuellement.

Il est d'ailleurs mille circonstances où la science peut contribuer à notre bonheur et nous servir de ressource contre l'indigence.

Calcul

1. Pour laver le linge d'un ménage, une blanchisseuse consomme 5 fr. 20 par semaine. La ménagère se décide à prendre chez elle une laveuse, qui fait la travail au une journée par semaine, et qui lui coûte 2 fr. 75 par jour. On sait que 1 kilogramme de blanchissage 3/4 de kilog de savon à 0 fr. 60 le kilog. 400 grammes d'amidon à 1 fr. 25 le kil., du charbon, de la soude et du bleu pour 0 fr. 35. Quelle est l'économie annuelle ?

II. Si 3 mètres de tulle de trop coûtent 50 fr. 40, combien aura-t-on de mètres pour 1,324 francs ?

Composition française

Un accident grave est arrivé à l'une de vos voisines. Au moment où elle remettait du pétrole dans une lampe encore allumée, le liquide s'enflamma et communiqua le feu aux vêtements de l'imprudente. Racontez le fait à votre mère, en indiquant les précautions à prendre quand on se sert du pétrole, dont vous direz les avantages et les inconvénients.

Conture

Un surjet. Lettre B.

Dessin

Feuille de liseron.

LYS-LEZ-LANNOY

Arrêté pour col. — Desmet Eudoxie, âgée de quatorze ans et demi, demeurant à Leers, travaille chez M. Boutinet à Lys.

Cette jeune fille avait dérobé à son patron environ trois kilos de «boustiers» qu'elle avait emporté chez elle.

Hier matin, son père, Arthur Desmet, se rendit à Wattrelos et offrit les «boustiers» en vente à un brocanteur.

Celui-ci avertit la gendarmerie, qui écroua Desmet et laissa la jeune fille en liberté provisoire étant donné son jeune âge.

HEM
Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à 11 heures, à la mairie, sous la présidence de M. Ducrocq, maire. Tous les conseillers sont présents.

Lecture est donnée du compte administratif de la commune pour l'année 1899.

Recettes : 44,824 fr. 91 — Dépenses ordinaires : 30,7 fr. 30 — Dépenses extraordinaires : 10,010 fr. 81 — Dépenses supplémentaires : 4,000 fr.

Budget primitif de 1901 du Bureau de bienfaisance. *Les recettes et les dépenses s'élèvent à* 7,980 fr. 25.

Le conseil établit le budget primitif de la commune pour 1901. On arrive ainsi au supplément de traitement alloué au vicaire.

M. Gaudrillier Ange — Je demande la suppression des 200 francs au vicaire.

M. Vincent — *Et le motif?*

M. Gaudrillier Ange — Il ne rend aucun service à la commune.

M. Vincent — Si bien moi, je déclare que personne n'a à se plaindre du vicaire, il rend de grand services à nos enfants.

M. Delesalle — *Il n'y a qu'à voir nos enfants ; il est facile de reconnaître ceux qu'il dirige.*

M. Vincent — C'est un parti-pris.

M. Carrette — Je demande le vote à main levée.

On passe au vote secret — Par 19 voix contre 4 le traitement du vicaire est supprimé.

Puis, à l'unanimité, le secours annuel accordé à la fabrique de l'église, est maintenu.

A propos de la clef du clocher, M. le Maire explique qu'il a écrit au curé et qu'après un rappel, la première lettre étant restée sans réponse, le curé a répondu qu'il ne se croyait pas obligé de remettre cette clef entre les mains du maire. M. le Maire ajoute que, pour couper court au débat, il a référé à l'autorité *préfectorale* et attend la réponse.

M. Carrette. — C'est de la mauvaise volonté de la part du curé.

M le Maire donne lecture d'une lettre de remerciement, en réponse à l'adresse envoyée par le Conseil au Président de la République.

L'éclairage au gaz des rues de la commune, est *pris en considération.*

M. le Maire donne lecture de diverses demandes formulées par M. Desire Dujardin.

A une heure un quart, le Maire lève la séance.

Les conseillers sont ensuite tous reçus à dîner chez M. Henri Delcroix, maire.

LILLE

Grave accident dans une fabrique de glace

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences mortelles s'est produit hier, vers 8 heures du matin, à la société anonyme lilloise de la glace pure, rue de Bérigny.

Deux ouvriers, MM. François Vlaminck, âgé de 43 ans, chauffeur, et Léonard Robert, âgé de 44 ans, mécanicien, étaient occupés à charger d'ammoniaque plusieurs cylindres réfrigérants. Brusquement, par suite d'une accumulation de ce liquide dans l'un des tuyaux sans doute défectueux, une fuite s'opéra *du compresseur et l'ammoniaque se répandit* à travers l'atelier. M. Vlaminck se trouva aux trois quarts asphyxié avant qu'on eût eu le temps de lui porter secours.

Son compagnon, M. Hubert, s'enfuit, tête baissée, voulant éviter le même sort, mais il ne heurta contre une barre de fer et se fit une plaie contuse à la jambe droite.

M. le docteur Druon, immédiatement mandé, vint donner ses soins aux deux blessés et put constater chez M. Vlaminck une irritation très prononcée des muqueuses, des yeux, du nez et de la bouche qui d'ailleurs ne tardera pas à disparaître.

M. Vlaminck a été ramené à son domicile rue de Calais, 21, en voiture de place. Quant à M. Hubert, il a pu regagner le sien à pied.

FINANCES

Paris, le 26 juin 1900.

La Bourse est très bonne et les négociations sont des plus nombreuses.

Le 3 0/0 se maintient à 100.20.

Le 3 1/2 0/0 à 101.85.

L'Extérieure progresse à 72.60.

Fermeté des Sociétés de crédit.

Le Crédit Lyonnais fait 1,061.

Le Comptoir National d'Escompte 608.

La Société Générale 608.

Le Crédit Foncier vaut 660.

En Rangs, les Tramways de Paris et du département de la Seine s'avancent à 849.50.

L'obligation Hosten reste ferme à 101 fr.

Le Zambess fait 41.75.

La Banque Equatoriale est sans changement à 150 fr.

La Huelva Central Copper se tient à 22 fr. Les trais de premier établissement et de constitution de la Société, qui en sont élevés ensemble à 432,007 francs, ont été amortis à raison de 10 0/0 par mois prélèvement sur les 125,997 fr. 5 bénéfices. Après ce prélèvement, le solde bénéficiaire de 82,796 fr. a été reporté à nouveau.

Les Chèrbonnages de Mikhailovka sont recherchés à 105 fr. La Compagnie a pris ses dispositions pour avoir, à tous moments, la main-d'œuvre nécessaire et la production se développe suivant le progression du travail arrêté par le conseil d'administration.

Comme nous l'avions prévu, la souscription aux cent mille obligations à 5 0/0 des Chemins de fer du Sud de l'Amérique, dans leur ensemble, a obtenu un vif succès. Des titres font du reste 5 fr. et 5 fr. 50 de prime.

Nos Chemins de fer français sont calmes.

TRIBUNAUX
Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 25 juin 1900

Présidence de M. Martin, *vice-président* — Assesseurs MM. Rogert, et Vlietin, juges — Ministère public : M. Le Hodrou Kérisel

Bonne d'enfants. — Le 1er mai dernier, M. Nuytsfo, contremaître du peignage Alsart et Cie, de Roubaix, remarquait qu'un dégorgeur, Gustave Hoste, 24 ans, qui habitait rue Jean, 208, arrivait rire au travail. Il voulut le changer du poste. L'ouvrier répugna : « Faime mieux m'en aller » Mais quand il fallut partir, pris d'une forte colère, Hoste ramassa une gourde d'étain et la lança au visage de M. Nuytsfo.

Hoste n'en est pas à sa 1re condamnation ; il est d'ailleurs expulsé de France. Il a été condamné à 3 mois de prison.

Coquin du printemps. — Le gai soleil de midi, l'heure propice et « quelque diable aussi le poussant » H. D..., 22 ans, maçon à Lisseuse, se laisse glisser sur le frais gazon, à l'ombre des saules, avec une fille de 15 ans, qu'il avait entraînée en traversant du travail. Cette façon de faire le printemps lui a valu une poursuite pour outrage public à la pudeur. Il faut en tout cas tenir compte du peu de gravité, car il s'était adressé à une jeune fille simple d'esprit qu'il aurait dû se garder d'approcher pour une conversation de ce genre. L'affaire a été jugée à huis clos.

Le tribunal a condamné H... à 6 mois de prison, ini faisant toutefois bénéficie du sursis de la loi Bérenger que réclamait pour lui, Me Dufay, son défenseur.

AFFAIRES DIVERSES

Un mois de prison à Nathan Levy que l'interdiction de séjour qui est frappé n'empêche pas de visiter de temps en temps notre honne ville.— Six mois de prison avec sursis à Eugène Grimbel, pour outrages aux agents. — Huit jours de prison avec sursis à Hortense Verstraeten, 18 ans, ouvrière à Halluin pour vol.

TRIBUNE PUBLIQUE

A propos d'une conférence

M. Gonnais, l'orateur catholique du 17 juin, a traité « des bienfaits de la Religion Catholique, surtout la religion c'est l'église catholique romaine; c'est elle qui a transformé le monde. « Cette égèse, tant décriée, a contribué à la vie à la conservance, arrachant l'homme à l'esclavage, pour lui continuer sa condition d'homme libre.

Pourrait-on m'expliquer alors pourquoi il a fallu la Révolution de 1848, pour obtenir la liberté des esclaves des nos colonies ? Pourquoi le clergé, tout puissant par la protection des rois de France, n'a pas diminué cet affranchissement ? Pourquoi l'Espagne tant catholique n'a abolit l'esclavage que contraint par des forces irrésistibles ?

L'orateur était encore : « Oh ! je sais bien que c'est au nom de la science que les esprits forts, les intellectuels, combattent notre religion ; mais à quoi bon ? Qu'est-ce que la science ? Si je lis quelque « cas de la science, c'est qu'elle m'autorise à réclamer le silence quand je parle de la religion ».

Ah ! si au moment où j'ai cité bien fort : « Mais Lalbiste était protestant, fils d'un pasteur protestant ! « Quelle douche pour l'orateur, et quel étonnement pour l'auditoire !...

E. JACQUES.

SPECTACLES et CONCERTS

Le grand concours d'orphéons des 21 et 22 juillet, à Paris. — Paris est cet-e année, comme bien les années d'exposition, la ville de grands concours.

Le 22 juillet prochain, le grand tournoi vocal, auquel sont convives toutes les sociétés chorales renommées, fera retentir les échos de la capitale des sons puissants qu'exhalaient la multitude de chanteurs qui va s'y rendre.

Dans toutes les villes où existe un orphéon assez solide pour se présenter à un concours, une grande perplexité règne chez tous ceux qui s'intéressent aux succès de leurs sociétés concitoyennes, et chacun se demandait quel jours sera le jour où le jury trouvera bon d'imposer ; les amis commentent les chances de leur clocher et espèrent que le nom de leur ville sera acclamé à Paris.

Roubaix, cette année ci encore, ne veut pas rester inactif, et une de ses sociétés, la Cecilia Roubaisienne, a accepté l'invitation du ministre.

Au fur et à mesure que la date du concours approche, les répétitions deviennent de plus en plus intéressantes, les cours étant mieux suivis.

Nous avons assisté à une répétition générale et, *nous reconnaissons que, loin de s'affaiblir comme* d'ancune l'ont prétendu, cette société, sous la direction compétente de M. E. Dubuisson, peut espérer un succès qui retentira dans tout le pays.

La cohésion et l'affinité des voix que l'on y rencontre, prouvent bien que les chanteurs roubaisiens ne veulent pas laisser entamer la renommée artistique de leur ville.

Malgré la valeureuse réputation des adversaires, qu'ils rencontreront, ils persévèrent dans leur travail, et c'est plaisir que de voir ces 150 ouvriers, venir après leur journée se ranger docilement sous les ordres du chef.

Les trois premiers dans lesquels le jury fera son choix sont d'une extrême difficulté, tant au point de vue de l'expression que de la tonalité.

Les rolle des « Fumeurs d'opium » exécutés par MM. Hughes, Devos et Delsaite contribueront pour beaucoup au succès.

Nous reprocherions cependant à M. Hughes un léger défaut de diction, et nous l'invitons, dans l'intérêt de son succès, à travailler mieux les syllabes et à leur donner leur juste valeur de prononciation.

Somme toute, avec un travail comme celui que fournissent et qui fourniront encore pendant un mois les chanteurs de Roubaix sous nommés personnes que Roubaix sera encore glorifié sous sa réputation musicale, le 22 juillet prochain.

Jules JEROME.

PETITE CORRESPONDANCE

Une lectrice à Somain. — Vos renseignements sont en effet très vagues. De quelle affection s'agit-il ?

J. L. 13. — 1° Vous ne connaissez pas ce genre de Société ; 2° Adressez-vous à M. Debierre, adjoint au maire, président du Cercle.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 26 juin

Naissances. — Emilienne Devreux, rue du Hutin, n. Declercq — Eugène Hemmerlin, rue de la Planche-tronche, c. Lectienne-Florin, 11 — Marcel Dutoit, 1 mois, rue Alfred Delmotte, 67 — Alfred Sauvage, 5 jours, rue Milton, 6 — Alexandre Plouvier, 87 ans, rue St-Pierre, 16.

Mariage. — Eugène Basquin, 26 ans, ayant à Lille et Marguerite Fort, 18 ans, sans prof., rue de Lille, 41.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 25 juin

Naissances. — Joseph Lizgre, Place Thiers — André Debaumont, rue Hellot — Henriette Bourgeois, rue Angoumois — Marie Fauvre, rue de la Gare — Maurice Delleur, rue Dubois — Angèle Duterte, rue des Archers — Aline Delepant, rue Blanchemaille — Norbert Lepême, rue Melbourne — Léon Dubamel, rue Baille.

Décès. — Néant.

Mariage. — Eugène Catteau, 24 ans, sans profession, et Jeanne Marescaux, 26 ans, sans prof.

Etat-Civil de Croix

Du 25 juin

Naissances. — Léonard Jeanne, impasse du Dénoument — Dehut Georges, rue Saint-Jacques, 19 — Lary Jeanne, rue de la Chaux.

Du 26 : Georges Lefebvre, rue des Ogiers.

Décès du 25. — Vincent Marie, 21 ans, ménagère, rue de l'Alternette, 27.

Publications de mariages. — Cocquet Pierre, 22 ans, tisserand à Croix et Vandenbrouck Jeanne, 20 ans, soigneuse à Roubaix. — Debuquoy J.-B., 23 ans, employé de commerce, Roubaix et Jada Rosmonie, 26 ans, comptable à Croix. — Dancoisne Joseph, 25 ans, mécanicien et Lemireult Eulalie, 21 ans, doublieuse à Croix.

Mariages. — Vaillant Archange, 55 ans, plafonneur à Croix et Monbel Elisa, 53 ans,